

## Communiqué de presse

Embargo: 30.4.2021 8h30

### 03 Travail et rémunération

Évolution des salaires en 2020

## Progression des salaires nominaux de 0,8% en 2020 et hausse des salaires réels de 1,5%

**L'indice suisse des salaires nominaux a augmenté en moyenne de 0,8% en 2020 par rapport à 2019. Il s'est ainsi établi à 103,4 points (base 2015 = 100). Compte tenu d'un taux d'inflation annuel moyen de -0,7%, les salaires réels ont augmenté de 1,5% (102,6 points, base 2015 = 100), selon les calculs de l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

En 2020, les salaires nominaux ont progressé en moyenne de 0,8% par rapport à 2019 (+0,9% en 2019, +0,5% en 2018 et +0,4% en 2017). La modération des augmentations salariales observée depuis 2012, avec des taux annuels inférieurs à +1,0% en valeur nominale, s'est confirmée en 2020.

En général, les décisions en matière de revalorisation salariale pour l'année 2020 ont été prises en septembre 2019 alors que l'inflation était estimée à +0,4% pour 2020. La crise sanitaire provoquée par le COVID-19 et le ralentissement conjoncturel qui en a découlé ont eu pour effet un recul du niveau général des prix de 0,7%.

Le pouvoir d'achat des salaires, résultat de l'ajustement des salaires nominaux à l'inflation, a donc augmenté pour la deuxième fois depuis 2019. Pour les principales conventions collectives de travail (CCT) recouvrant près d'un demi-million de personnes salariées, la croissance des salaires effectifs (nominaux), négociée à titre collectif pour 2020, a atteint un taux de 0,4%.

### Progression nominale de 0,5% dans le secondaire

Les salaires nominaux ont augmenté en moyenne de 0,5% dans le secteur industriel (+0,9% en 2019, +0,3% en 2018 et +0,4% en 2017) se situant ainsi en-dessous du taux global de +0,8% pour l'ensemble de l'économie suisse. Les branches économiques de ce secteur ont affiché une forte dispersion allant de -1,8% à +2,2%.

Les progressions nominales les plus fortes ont été enregistrées dans la fabrication des produits métalliques (+2,2%) et dans la construction (+0,8%). À l'autre bout de l'échelle, les industries extractives et liées à la production et distribution d'énergie (-1,8%) et la branche du bois, du papier et de l'imprimerie (-0,3%) ont connu un recul.

## Progression nominale de 0,9% dans le tertiaire

Comme en 2019, le secteur tertiaire a enregistré, en 2020, une augmentation des salaires nominaux de 0,9% (+0,9% en 2019, +0,5% en 2018 et +0,4% en 2017). Les branches ayant bénéficié des hausses nominales les plus élevées sont les suivantes: activités informatiques et services d'information (+2,7%), activités spécialisées, scientifiques et techniques (+2,7%), puis commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (+2,1%).

Dans le domaine «santé, hébergement médico-social et action sociale», les salaires nominaux ont augmenté de 1,7%. Toujours dans le secteur tertiaire, cinq branches ont connu un recul des salaires nominaux, dont celle d'assurance (-2,1%) et celle du commerce de gros (-0,6%).

## Hausse des salaires réels de 1,5%

Comme en 2019, le pouvoir d'achat des salaires a une nouvelle fois augmenté en 2020. Le recul général du niveau des prix (-0,7%) conjugué à l'augmentation des salaires nominaux de 0,8% a conduit à une hausse des salaires réels de 1,5% (+1,2% pour le secteur secondaire et +1,6% pour le tertiaire). L'évolution des salaires réels en 2020 s'est située dans une fourchette allant de -1,4% à +3,4%, soulignant ainsi la diversité des dynamiques salariales qui caractérise chaque branche économique.

## Évolution du pouvoir d'achat des salaires sur les cinq dernières années

De 2016 à 2020, le rythme annuel moyen de la progression salariale réelle pour l'ensemble des personnes salariées a été de 0,5%.

Dans le secteur secondaire, l'évolution réelle annuelle moyenne sur cette période a été de +0,4%. Ce sont les branches dites «à moyenne et haute technologie», et qui sont aussi les grandes branches exportatrices du secteur industriel, qui ont influencé le plus fortement à la hausse l'évolution des salaires réels sur ces cinq années. Il s'agit de la fabrication de produits informatiques et électroniques et d'équipements électriques (+0,6%), de l'industrie chimique et pharmaceutique (+0,5%), et de la fabrication de machines, d'équipements et matériels de transport (+0,5%). Les autres branches du secteur gardent une évolution positive sur ces cinq dernières années, à part les industries extractives qui enregistrent une réduction du pouvoir d'achat de 0,1%.

De 2016 à 2020, le secteur tertiaire a enregistré une croissance annuelle moyenne des salaires réels de 0,6%. Les branches des activités informatiques et services d'information (+1,1%), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+1,0%) ainsi que l'édition, l'audiovisuel et les télécommunications (+0,9%) ont bénéficié des revalorisations de leurs salaires réels les plus élevées du secteur des services. Toutes les branches des services ont enregistré une augmentation de leur pouvoir d'achat (la plus petite dans les transports et entreposage: +0,1%).

## Fiche descriptive de l'indice suisse des salaires

- Source:** L'indice suisse des salaires est calculé chaque année à partir des données contenues dans les déclarations d'accidents et transmises à l'OFS par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA). Les calculs portent sur environ 250 000 données individuelles. L'exploitation de ces données exclut le secteur primaire, les personnes en apprentissage et les stagiaires.
- But:** Mesurer l'évolution annuelle des salaires en tant que prix du travail. L'indice suisse des salaires élimine en partie les effets induits par les modifications de la structure des personnes salariées au cours du temps, sur l'évolution du salaire moyen (en fixant la pondération à une année de base donnée pour une période de 5 ans). Les modifications de structure sont notamment induites par l'augmentation de la qualification, les promotions et les mouvements d'entrée et de sortie dus aux départs et aux embauches.
- Définition du salaire:** Le **salaire brut** correspond au salaire de base y compris le 13e salaire avant toute déduction des cotisations obligatoires. Les primes et bonus, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul. Les salaires des personnes à temps partiel sont mensualisés sur la base de la durée normale du travail dans l'entreprise qui les emploie.
- Méthode de calcul:** L'indice suisse des salaires est un indice de Laspeyres calculé sur la base de l'observation de l'évolution du salaire moyen des personnes salariées regroupées par branche économique et sexe. En 2020, l'indice a été modifié afin de tenir compte des changements d'effectifs principalement causés par la pandémie de COVID-19. Celle-ci a en effet eu un impact important, notamment dans le domaine de la santé. Par conséquent, l'indice 2020 peut être considéré comme une généralisation de l'indice de Laspeyres. À noter toutefois que certains résultats détaillés manquent de précision statistique et doivent être interprétés avec précaution.
- Nomenclature:** Nomenclature générale des activités économiques NOGA08
-

---

## Renseignements

Didier Froidevaux, OFS, Section Salaires et conditions de travail,  
tél.: +41 58 463 67 56, e-mail: [didier.froidevaux@bfs.admin.ch](mailto:didier.froidevaux@bfs.admin.ch)

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

## Offre en ligne

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2021-0484](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2021-0484)

La statistique compte pour vous: [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

## Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

### T1 Indice des salaires nominaux et réels, 2019-2020

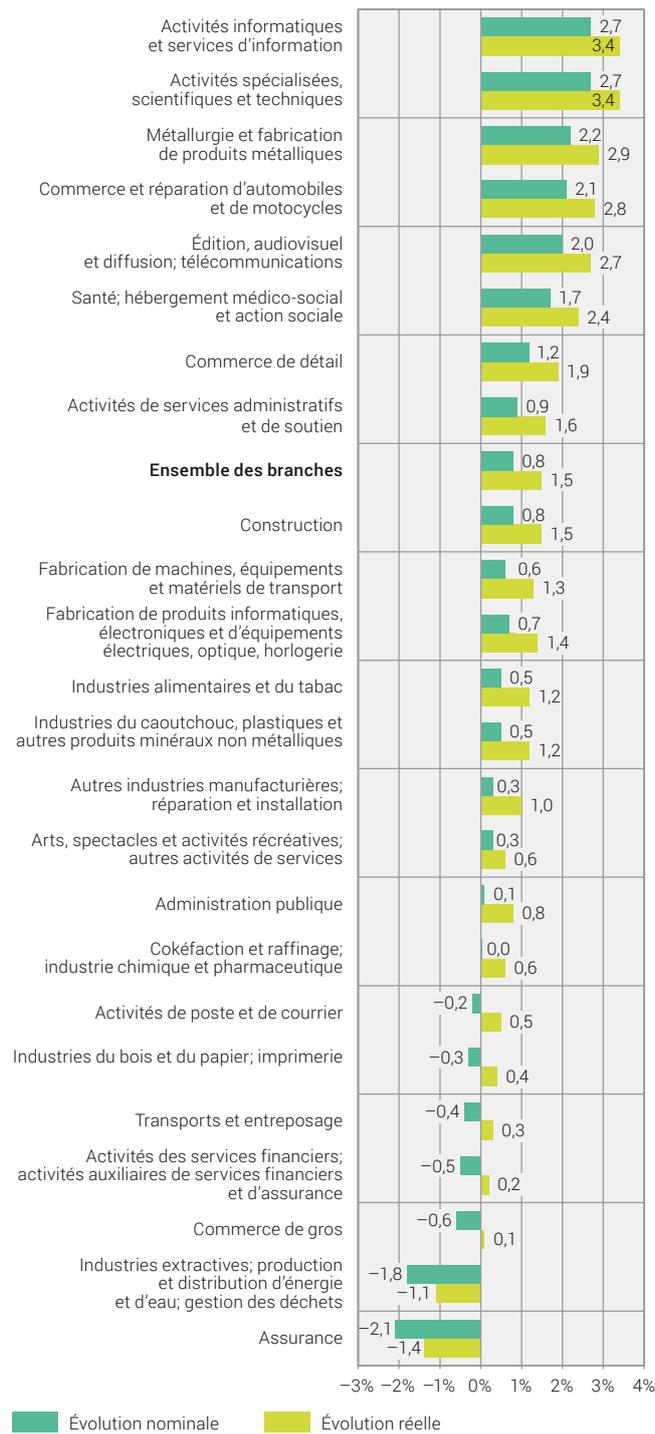
Branches économiques (NOGA08)	Indice des salaires nominaux			Indice des salaires réels		
	Indice (base 2015 = 100)		Variation en % par rapport à la dernière année disponible	Indice (base 2015 = 100)		Variation en % par rapport à la dernière année disponible
	2019	2020		2019	2020	
<b>05-96 TOTAL</b>	102,5	103,4	0,8	101,1	102,6	1,5
<b>05-43 SECTEUR SECONDAIRE</b>	102,1	102,6	0,5	100,7	101,9	1,2
05-09/35-39 Industries extractives; Production et distribution d'énergie et d'eau; Gestion des déchets	102,0	100,2	-1,8	100,6	99,5	-1,1
10-12 Industries alimentaires et du tabac	100,7	101,2	0,5	99,3	100,5	1,2
16-18 Industries du bois et du papier ; Imprimerie	101,8	101,5	-0,3	100,4	100,8	0,4
19-21 Cokéfaction et raffinage; Industries chimique et pharmaceutique	103,5	103,4	0,0	102,0	102,7	0,6
22/23 Industries du caoutchouc et du plastique et de produits minéraux non métalliques	101,6	102,1	0,5	100,2	101,3	1,2
24/25 Fabrication de produits métalliques	100,2	102,4	2,2	98,8	101,6	2,9
26/27 Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques; Optique et horlogerie	102,9	103,6	0,7	101,5	102,9	1,4
28-30 Fabrication de machines, équipements et matériels de transport	102,4	103,1	0,6	101,0	102,4	1,3
31-33 Autres industries manufacturières; Réparation et installation	101,1	101,4	0,3	99,7	100,7	1,0
41-43 Construction	102,2	103,0	0,8	100,8	102,3	1,5
<b>45-96 SECTEUR TERTIAIRE</b>	102,7	103,6	0,9	101,2	102,9	1,6
45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	100,8	102,9	2,1	99,4	102,2	2,8
46 Commerce de gros	103,7	103,0	-0,6	102,3	102,3	0,1
47 Commerce de détail	101,8	103,0	1,2	100,4	102,3	1,9
49-52 Transports et entreposage	101,4	101,0	-0,4	100,0	100,3	0,3
53 Activités de poste et de courrier	101,7	101,5	-0,2	100,3	100,8	0,5
55/56 Hébergement; Restauration	100,9	*	*	99,5	*	*
58 - 61 Édition, audiovisuel et diffusion; Télécommunications	103,4	105,4	2,0	101,9	104,7	2,7
62/63 Activités informatiques et services d'information	103,5	106,3	2,7	102,1	105,6	3,4
64/66 Activités des services financiers; Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	105,2	104,6	-0,5	103,7	103,9	0,2
65 Assurance	103,9	101,7	-2,1	102,4	101,0	-1,4
69-75 Activités spécialisées, scientifiques et techniques	103,3	106,1	2,7	101,9	105,3	3,4
77-82 Activités de services administratifs et de soutien	101,1	102,0	0,9	99,7	101,3	1,6
84 Administration publique	102,0	102,0	0,1	100,6	101,3	0,8
86-88 Santé, Hébergement médico-social et action sociale	101,8	103,6	1,7	100,4	102,9	2,4
90-96 Arts, spectacles et activités récréatives, Autres activités de services	*	101,3	0,3	*	100,6	0,6
Sexe Hommes	102,4	103,2	0,8	101,0	102,5	1,5
Femmes	102,7	103,6	0,9	100,7	102,9	1,6

Composantes du salaire: salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13ème salaire. Les prestations non périodiques, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

Signes utilisés: « \* » résultat non indiqué, valeur incertaine sur le plan statistique.

Source : OFS, à partir des données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA)

## Évolution des salaires nominaux et réels en 2020 par branche économique : variation en % par rapport à 2019

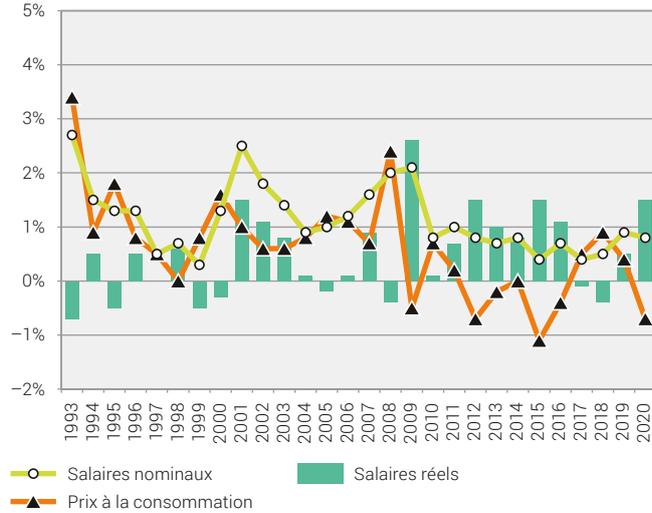


Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2021

## Évolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, de 1993 à 2020

Variation par rapport à l'année précédente

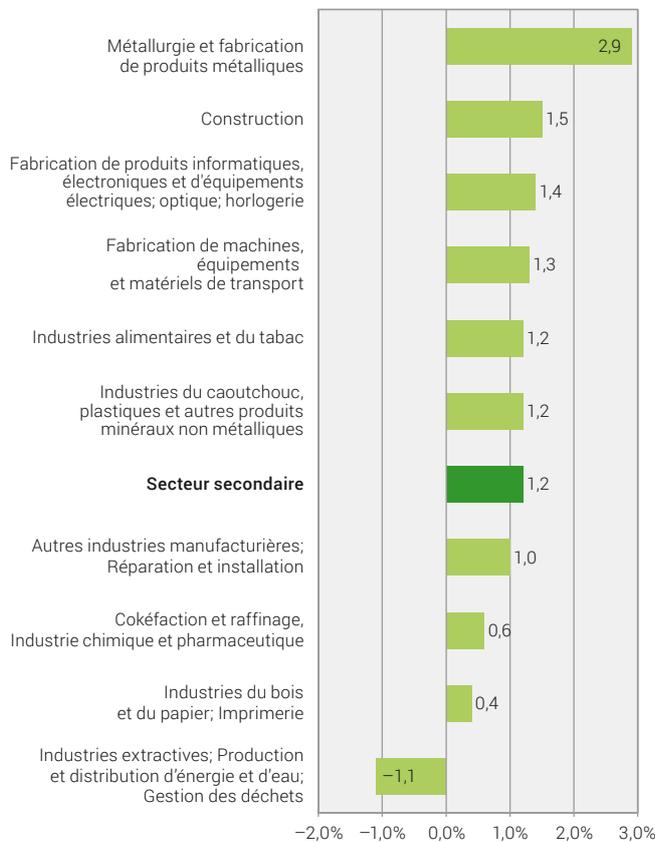


Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2021

## Évolution des salaires réels en 2020 par branche économique; en % par rapport à 2019

Secteur secondaire

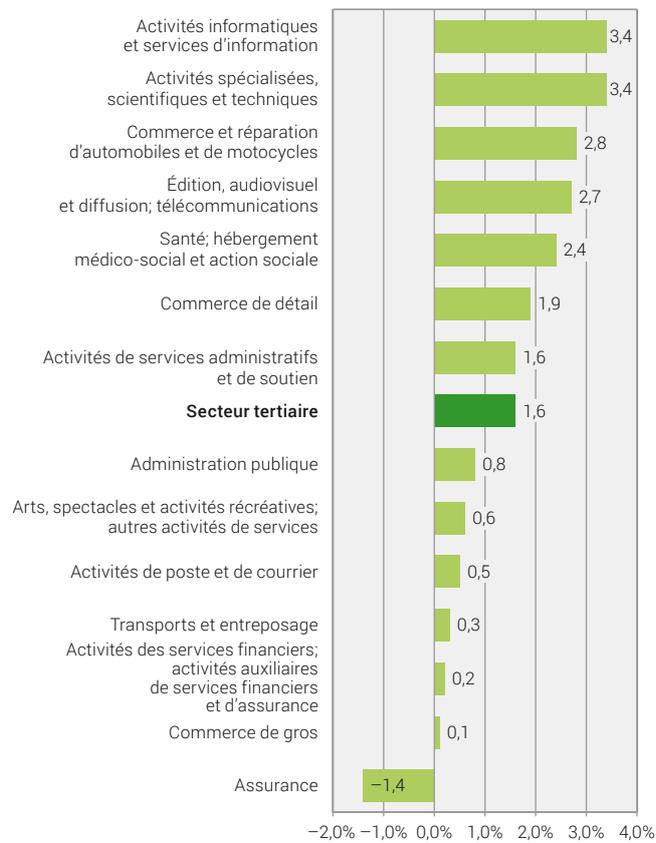


Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2021

## Évolution des salaires réels en 2020 par branche économique; en % par rapport à 2019

Secteur tertiaire

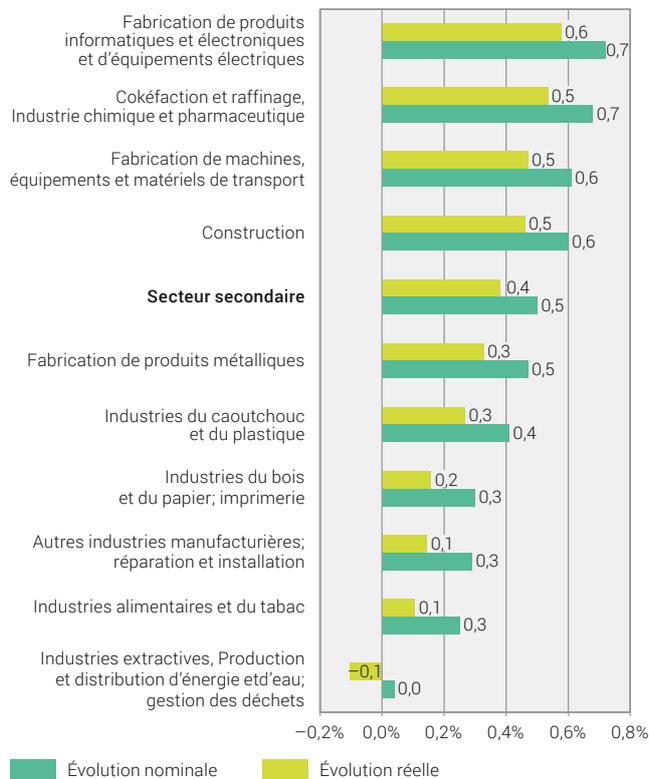


Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2021

## Évolution des salaires nominaux et réels en moyenne annuelle sur cinq ans par branche économique - de 2016 à 2020

Secteur secondaire

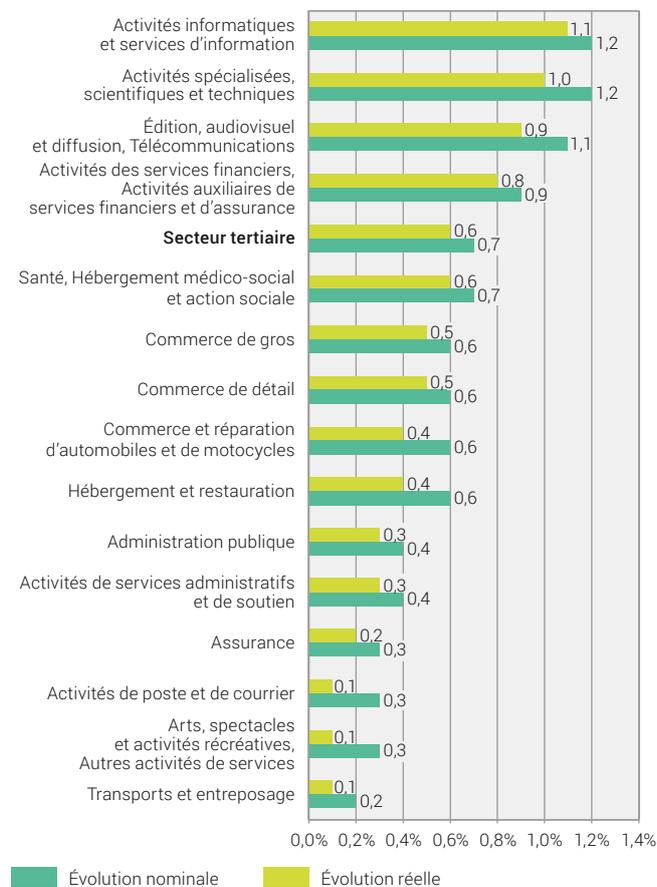


Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2021

## Évolution des salaires nominaux et réels en moyenne annuelle sur cinq ans par branche économique de 2016 à 2020

Secteur tertiaire



Source: OFS – Indice suisse des salaires

© OFS 2021